



DELIBERATION N° 102/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 9H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CACL DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SPNRG (SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL DE LA GUYANE)

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 36
Nombre de Procurations : 07
Date de la convocation : vendredi 04 décembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 43
Vote :
Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le lundi quatorze décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ETAIENT PRÉSENTS : Serge SMOCK (présentiel) - Gilles ADELSON (présentiel) - Monique AZER (Visio) - Serge BAFUAU (présentiel) - Julner BELIZAIRE (présentiel) - Dominique BERTONI (présentiel) - Ruth BIDIUO CEPRIKA (présentiel) - Pascal BRIQUET (présentiel) - Louis-Mike CALUMEY (présentiel) - Daniel CASTOR (présentiel) - Jean-Philippe CHAMBRIER (présentiel) - Kenny CHEN-TUNG (présentiel) - Claire CHINON (présentiel) - Albanie CIPPE (présentiel) - Xavier CLERVAUX (présentiel) - Liser CLIFFORD (présentiel) - Seedna DELAR (présentiel) - Thierry ELIBOX (présentiel) - Serge FÉLIX (présentiel) - Teed GASPARD (présentiel) - Nestor GOVINDIN (Visio) - Sandrine JACQUES-GAÏL (présentiel) - Elaine JEAN (présentiel) - Farah KHAN (présentiel) - Patrick LECANTE (présentiel) - Phong LY (Visio) - Mikaël MANCEE (Visio) - Yolande MILZINK-CINCINAT (présentiel) - Hélène PAUL (présentiel) - Stéphanie PREVOT-BOULARD (présentiel) - Anne-Michèle ROBINSON (Visio) - Hélène SERVIUS (présentiel) - Rolande SILEBER (présentiel) - Eliodore TORVIC (présentiel) - Sandra TROCHIMARA (présentiel) - Patricia VICTOR (présentiel)

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Yahya DAOUDI → **Procuration** à Sandrine JACQUES-GAÏL - Christian FAUBERT → **Procuration** à Sandra TROCHIMARA - Chester LÉONCE → **Procuration** à Julner BELIZAIRE - Claude PLENET → **Procuration** à Serge FÉLIX - Axel RINO → **Procuration** à Farah KHAN - Magali ROBO-CASSILDE → **Procuration** à Mikaël MANCEE - Corinne SIGER → **Procuration** à Eliodore TORVIC

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Jean-Victor CASTOR - Corine DIMANCHE - Eugène EPAILLY - Roland LOE-MIE - Tineffa NAÏSSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH

SECRETAIRE DE SEANCE : Eliodore TORVIC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10 du C.G.C.T.;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 284FOR19 en date du 31 octobre 2019 portant nombre et répartition des sièges entre les communes membres de la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL) ;

Vu l'élection de M. Serge SMOCK à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), le vendredi 06 novembre 2020 ;

Vu l'élection des 9 Vice-Présidents et des 3 conseillers communautaires membres du Bureau, constituant avec le Président 13 membres du Bureau ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 08 décembre 2020 ;

Entendu le **Rapport N° 102/2020/CACL** du Président relatif à la désignation des représentants de la CACL devant siéger au Conseil d'Administration du SPNRG (Syndicat Mixte Parc Naturel Régional de la Guyane).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du **Rapport N° 102/202/CACL** du Président relatif à la désignation des représentants de la CACL devant siéger au Conseil d'Administration du SPNRG (Syndicat Mixte Parc Naturel Régional de la Guyane).

DECIDE que le SPNRG sera composé comme suit : Monsieur Jean-Philippe CHAMBRIER, titulaire et Madame Hélène PAUL, suppléante.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le lundi 14 décembre 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL**

Serge SMOCK

